

3 JUIN À PARIS

LES RETRAITÉ-E-S MANIFESTENT POUR EXIGER UNE AUGMENTATION CONSÉQUENTE DE LEUR RETRAITE !

La retraite représente un progrès social au même titre que la réduction du temps de travail et les congés payés. Avec elle, une nouvelle période de vie commence, libérée des contraintes du travail salarié. Elle doit permettre à chacune et chacun de mener à bien des projets personnels, de se cultiver, de se distraire. Grâce au progrès de la médecine, aux avancées sociales acquises par les luttes collectives, l'espérance de vie en bonne santé a augmenté en France et dans le monde. Il est devenu possible de vivre 20 voire 30 ans en retraite. Les plus de 60 ans représentent aujourd'hui 23 % de la population française.

Les retraité-e-s ne sont pas une charge ; ils contribuent au développement collectif de la Société au travers de multiples activités d'intérêt général et social qui ne relèvent pas du travail salarié mais qui sont indispensables. Elles vont de la garde des petits enfants, à l'aide aux devoirs mais aussi de leur engagement dans des associations (dont les associations caritatives), les syndicats, les conseils municipaux...

La retraite est un dû !

Les retraités d'aujourd'hui, par leur travail, ont participé au développement de la nation et à la solidarité entre générations.

Les difficultés de l'économie française sont à rechercher ailleurs que dans le prétendu coût du travail et de la protection sociale (retraites, assurance maladie, allocations familiales...). Le capital a un coût qui joue contre le travail, l'emploi qualifié, les investissements.

Depuis 30 ans, la masse salariale des entreprises industrielles et des services a été multipliée par 3,6 alors que le total des dividendes versés aux actionnaires a été multiplié par 20 ! Depuis 2003, le montant des dividendes dépassent les investissements réalisés par les entreprises.

Preuve est faite que les politiques d'austérité imposées aux salariés et retraités ne permettent pas de réduire le chômage et de créer des emplois.

57 % du PIB repose sur la consommation des ménages ; **L'augmentation des retraites et des salaires permettrait une relance de l'économie.**

Le 20 février 2014, 120.000 cartes de vœux au Président de la République, signées dans tout le pays, pour dire Stop à une politique qui maltraite les retraités et pour exiger une revalorisation des retraites conséquente au 1er janvier 2014 ont été remises par les militants retraités CGT à l'Élysée.

Les retraités, anciens salariés, savent que les grandes conquêtes sociales ont été arrachées grâce aux luttes menées avec l'ensemble des salariés. Les retraités doivent s'y faire entendre.

Revendications

1. Un rattrapage immédiat de 300 euros par mois pour tous les retraités.
2. La revalorisation des retraites du secteur public et privé (CNAV et complémentaires) au 1^{er} janvier 2014.
3. Un minimum de retraite égal au SMIC que nous revendiquons à 1.700 euros.
4. Une restauration de l'assurance maladie, la suppression des dépassements d'honoraires.
5. Prise en charge de l'autonomie des personnes âgées par l'assurance maladie avec un financement à hauteur des besoins.
6. Le développement des hôpitaux publics et des centres de santé à partir des besoins de la population.
7. Le rétablissement de la ½ part pour enfant dans le calcul de l'impôt sur le revenu.
8. L'abrogation des augmentations de la TVA au 1^{er} janvier 2014.

Les propositions de la CGT pour augmenter durablement le financement des retraites

1. Suppression des exonérations des cotisations dites « patronales » et instauration d'une modulation de celles-ci dans le cadre de mesures qui développent réellement l'emploi, avec un contrôle public et syndical : 10 milliards.
2. Mise à contribution des revenus financiers des entreprises : 20 milliards.
3. Elargissement de l'assiette de cotisations à l'épargne salariale (*intéressement, participation...*) et aux primes pour les fonctionnaires et salariés du public : 10 milliards, sans oublier que 100 milliards au moins sont versés chaque année aux actionnaires sous forme de dividendes et que la création de 100.000 emplois apporterait 2 milliards de ressources supplémentaires.

De Balladur (en 1993) à Ayrault en passant par Fillon, on ne compte plus les « réformes » des retraites avec toujours la même recette : plus d'annuités exigées, partir plus âgé-e (alors que plus de 60 % des salarié-e-s du privé de plus de 55 ans sont au chômage), avec moins de pension dont le pouvoir d'achat reculera ensuite année après année faute de revalorisation suffisante.

Gouvernement et patronat continuent de racketter les retraités !

- Taxe de 0,3 % sur les retraites imposables (CASA), pour le financement de la perte d'autonomie depuis le 1^{er} avril 2013 (et détournée vers l'assurance maladie en 2013 !)
- Hausse de la TVA, l'impôt le plus injuste au 1^{er} janvier 2014 (les plus modestes paient cash !)
- Report de la prochaine revalorisation des pensions au 1^{er} octobre 2014. Suite aux exigences patronales et à l'accord donné par les organisations syndicales dont la CFDT, en mars 2013 et 2014, le recul du pouvoir d'achat des retraites complémentaires ARRCO et AGIRC s'aggrave puisque celles-ci ne seront pas revalorisées en 2014.
- Maintien de la suppression de la demi-part supplémentaire pour les retraité-e-s seul-e-s ayant élevé un ou des enfants ; de plus, la majoration de pension des retraité-e-s qui ont eu au moins 3 enfants va être imposable dès 2014.
- Accès aux soins rendus plus difficile et même menacé : par les reculs organisés de l'Assurance Maladie, l'explosion des coûts des mutuelles, le démantèlement de l'hôpital public, 14 % des retraités renoncent aux soins, faute d'argent.

Pour faire avaler la pilule amère de leur crise, patronat et gouvernement développent régulièrement des campagnes médiatiques visant à opposer les « jeunes » aux « vieux » et à culpabiliser les retraité-e-s.

- Ils seraient des nantis, des profiteurs.
- Ils seraient responsables du « trou » de la Sécurité Sociale.

La réalité aujourd'hui

- la pension mensuelle moyenne est de 1.550 euros pour les hommes et de 899 euros pour les femmes.
- 4,2 millions touchent le minimum contributif (629 euros) et leur nombre augmente chaque année : en 2012, 25 % des hommes et 50 % des femmes voient leur retraite liquidée sur cette base.
- le taux de pauvreté des retraités ne cesse d'augmenter : 17 % vivent avec moins de 600 euros par mois et 10 % des retraités ont recours aux associations caritatives pour pouvoir se nourrir.
- des retraités prennent un travail pour boucler les fins de mois et en 6 ans, leur nombre a triplé.

Même celles et ceux qui ont des retraites plus confortables, au-delà de 2.500 euros par mois, sont de plus en plus attentifs à leurs dépenses car les charges incompressibles (logement, électricité, gaz, assurances, mutuelles complémentaires, santé, impôts...) ne cessent d'augmenter.

→ Ils seraient insensibles aux difficultés des jeunes adultes.

C'est un fait, ceux-ci vivent plus mal que leurs parents. Mais n'est-ce pas les retraités qui viennent en aide à leurs enfants et à leurs petits-enfants, souvent en se privant ?

→ Ils seraient des privilégiés parce que certains partent en vacances, vont au spectacle, se cultivent, pratiquent des activités sportives. Des privilégiés, ceux qui ont travaillé 35 à 40 ans et parfois y ont laissé une partie de leur santé ?

Rien à voir avec les vrais privilégiés comme les grandes fortunes et les « retraités du CAC 40 » qui partent avec des parachutes dorés, qui bénéficient de la part des gouvernements de cadeaux fiscaux en tout genre.

Réservez notre journée du 3 juin pour participer à la manifestation nationale des retraités à Paris.

A la retraite, le combat pour vivre dignement et mieux passe aussi et nécessairement par la lutte.